

Boulazac Isle Manoire, le 26 janvier 2022

**Madame Nathalie Malabre**  
**Directrice académique**

Madame la Directrice académique,

Tout d'abord, je vous souhaite la bienvenue sur le territoire de la Dordogne ainsi que beaucoup de réussite dans vos nouvelles fonctions.

Le 2 décembre dernier, j'alertais votre prédécesseur sur l'incapacité de l'Education Nationale à remplacer les enseignants absents et sur le fait que, pour les classes de maternelle, nos ATSEM étaient mobilisées durant le temps scolaire, entraînant un report de charge et de responsabilité sur le personnel communal.

Bien sûr, il est essentiel de pouvoir proposer des solutions aux familles qui n'ont pas d'alternative et c'est dans cet esprit que la municipalité prend largement part à la continuité scolaire chaque fois que possible.

Toutefois, force est de constater que ce qui devait être exceptionnel et légitime dans un contexte sanitaire incertain s'inscrit désormais dans la durée et revêt davantage un caractère structurel.

En effet, à l'heure à laquelle je vous écris, ce sont 2 classes fermées à l'école d'Atur, 1 classe à l'école de Saint Laurent sur Manoire, 3 à l'école Yves Peron et 3 à l'école Joliot Curie, soit 9 classes au total sur notre commune.

Aussi, je tiens à vous alerter sur l'absence depuis le début du mois de Madame Olnier, enseignante à l'école Yves Péron. Celle-ci n'étant pas remplacée, c'est donc, pour la troisième semaine consécutive, qu'une de nos ATSEM garde les enfants sur tout le temps scolaire.

Je constate que malgré les engagements du gouvernement sur le recrutement de 3300 contractuels pour remplacer les enseignants absents, l'Education Nationale reste dans l'incapacité de mobiliser ses effectifs pour assurer la classe aux enfants qui pâtissent déjà largement de la situation.

Comme je l'évoquais plus haut, s'il m'apparaît important de participer à l'effort dans l'intérêt des enfants, je tiens à préciser qu'à chaque fois que notre personnel sera réquisitionné sur le temps scolaire, nous nous dégagerons de toute forme de responsabilité en cas d'accident intervenant sur le temps de l'Education Nationale.

Confiant dans le partenariat que nous saurons poursuivre ensemble, je vous adresse, Madame la Directrice académique, mes sincères salutations.

CC :

- Monsieur le Préfet
- SNUipp-FSU
- parents d'élèves

Jacques AUZOU  
Maire de Boulazac Isle Manoire

